



Je me prépare au BIA !

Brevet d'Initiation Aéronautique

Descriptif du programme 2023-2024





Préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique

Qu'est-ce que le BIA ?

Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) est un diplôme d'Etat qui est délivré conjointement par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, chargé des Transports, via la Direction Générale de l'Aviation Civile. Il valide des connaissances dans le domaine aéronautique et spatial.

Pourquoi passer le BIA ?

Se préparer au BIA permet aux élèves de découvrir le monde de l'aéronautique et de l'aviation. Il récompense un niveau de connaissance générale dans ces domaines.

Ce diplôme est également un atout pour Parcoursup. Il favorise l'entrée dans les écoles aéronautiques. Par ailleurs, il est très apprécié des futurs employeurs civils et militaires dans le cadre de la recherche d'un stage ou d'un emploi.

Méthodologie et contenu du programme :

La préparation au BIA s'articule autour d'un enseignement théorique et d'un enseignement pratique assurés par des professionnels de l'aviation.

Enseignement théorique :

- 40 heures de cours sont prévues pour préparer les élèves à l'examen final. Les cours se déroulent le lundi à 17h30 dans les locaux de Stanislas, à partir du 18 septembre. Ils sont répartis en 20 séances d'1h30 et 5 séances de 2h, selon le calendrier prévisionnel présenté page 3.
- Une session sera organisée un samedi matin (Date à déterminer) à l'aéroport de Cannes Mandelieu afin que les élèves puissent être au contact des avions, dans le hangar et ainsi monter à bord pour se familiariser avec les commandes et les instruments de vol.
- L'enseignement est assuré par M. Eric Legros, pilote d'avion et de planeur, titulaire du CAEA. (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique)
- Au programme : Aérodynamique et mécanique du vol, météorologie, connaissance des aéronefs, navigation, réglementation et sécurité des vols, histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.

Programme noté 9,1/10

par les participants de l'édition 2022-2023

100 % des élèves ont obtenu leur diplôme en 2023 dont 89 % avec une mention

Edition 2023-2024	Informations pratiques
Niveau	Elèves de 3 ^{ème} – 2 ^{nde} et 1 ^{ère} .
Durée	40 h de cours + 3 vols découverte de 30 min.
Dates & Horaires	Le lundi du 18 septembre 2023 au 6 mai 2024, de 17h30 à 19h ou 19h30. (Voir calendrier)
Tarif	326 €.
Conditions de validation de l'inscription	- L'inscription est validée à réception du règlement. - Les documents administratifs doivent être transmis à C. Turpin avant le 1 ^{er} octobre.
IMPORTANT !	<i>Nombre de places limité. En s'inscrivant, l'élève s'engage à être assidu et à effectuer le travail personnel demandé par l'enseignant avec sérieux.</i>



Préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique



Enseignement pratique :

- 3 vols de découverte de 30 minutes, dont 1 vol en place « copilote » sont organisés durant l'année avec l'Aéroclub Cannes UACA de Cannes Mandelieu. Ils se déroulent le mercredi après-midi. (Dates communiquées en cours d'année)
- Les élèves sont pris en charge par des pilotes expérimentés et agréés par l'aéroclub. M. Legros est également présent et anime parallèlement un cours sur site.
- Les rotations en avion sont planifiées par l'enseignant et l'aéroclub, selon les critères de disponibilité des pilotes et des avions et selon les conditions météorologiques.
- A l'occasion de ces sorties, le trajet aller/retour vers l'aéroport de Cannes Mandelieu est sous la responsabilité des familles.

Ce cursus ne doit pas être uniquement considéré comme une activité ludique. Il s'agit d'un programme diplômant nécessitant un investissement de la part de l'élève qui devra s'engager à être assidu, sérieux et à fournir un travail personnel.

Quand et comment se déroule l'examen ?

L'examen est organisé sous la responsabilité de chaque académie. Il se déroule chaque année dans la deuxième quinzaine de mai.

Les épreuves prennent la forme d'un QCM de 100 questions qui portent sur 5 thèmes. (20 points par thème) L'épreuve obligatoire dure 2h30. Une épreuve facultative de 30 minutes, notée sur 20 points, portant sur la nomenclature anglaise utilisée dans le domaine aéronautique, est également proposée aux candidats.

La note zéro à l'un des chapitres de l'épreuve obligatoire est éliminatoire. Chaque question vaut un point. Une réponse fautive n'apporte pas de points. La note de l'épreuve obligatoire est multipliée par un coefficient 5. Pour l'épreuve facultative, seuls les points au dessus de 10 sur 20 sont additionnés au total des points obtenus à l'épreuve obligatoire. La moyenne, soit un total de 50 points sur 100, est exigée pour être reçu à l'examen. Les mentions sont attribuées en fonction de la note finale.

Modalités d'inscription :

Le programme s'adresse aux élèves de 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère}. (Âge minimum de 13 ans) Le nombre de place est limité. Le dossier scolaire de chaque candidat sera étudié.

Un certificat médical indiquant qu'il n'y a pas de contre-indication pour votre enfant à la pratique du vol en avion léger non pressurisé à basse altitude ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport obligatoire pour les ressortissants étrangers) devront être transmis à C. Turpin avant le 1^{er} octobre 2023. (cturpin@stanislas-cannes.com – bureau situé au 1^{er} étage bâtiment Chaminade)

Inscriptions en ligne en cliquant [ICI](#)

Calendrier prévisionnel 2023 -2024

		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai																				
Horaires		18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1 ^{er}	8	15	22	29	5	12	19	26	4	11	18	25	1 ^{er}	8	15	22	29	6	13	20	27
Lundi	17h30 - 19h00	●	●		●	●	Vacances de la Toussaint			●	●	●	●	●	●		Vacances de Noël			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●							
	17h30 - 19h30			●			Vacances de la Toussaint		●								Vacances de Noël		●												●					●		

Le calendrier des 3 vols de découverte vous sera communiqué en cours d'année.



Modalités d'inscription et de paiement

Comment s'inscrire ?

Prise en compte de votre demande :

Pour toute demande d'inscription au programme de préparation au BIA, nous vous invitons à **renseigner le formulaire en ligne suivant** : [Cliquer ICI](#)

Votre pré-inscription sera alors enregistrée. *Aucune demande ne sera prise en compte sans avoir, au préalable, rempli ce questionnaire.*

Les inscriptions seront closes le 10 septembre 2023.

Nombre de participants limité :

Le nombre de participants pour ce programme est limité. Les demandes seront traitées selon l'ordre d'inscription sur le formulaire en ligne.

Participation :

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint à la clôture des inscriptions, le programme sera annulé.

Modalités de paiement :

Toute demande d'inscription effectuée en ligne vaut engagement de participation au programme et de paiement du tarif. Dès lors que votre inscription aura été confirmée par nos soins, le paiement devra être effectué dans votre espace EcoleDirecte (Rubrique « Paiements en ligne ») dans un délai de 8 jours. Votre inscription ne sera validée qu'après réception de votre paiement.

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année scolaire sauf accord express du Chef d'Établissement. Les absences liées à une autre activité, cours, réunion, convocation, rendez-vous... ne sont ni remboursées, ni rattrapées.

Communication :

Toutes les informations relatives aux programmes sont envoyées dans votre espace ÉcoleDirecte. L'enseignant complète systématiquement le cahier de textes à la fin de chaque cours. Il appartient aux familles de consulter cette messagerie. Les élèves sont tenus de contrôler chaque semaine leur emploi du temps dans lequel sont enregistrés tous les cours afin de vérifier les changements qui pourraient intervenir.

Pour tout complément d'information, merci de contacter :

Mme Céline Turpin - Coordinatrice de Projets - cturpin@stanislas-cannes.com - 04 93 06 56 28.

En inscrivant votre enfant, vous reconnaissez avoir reçu toutes les informations nécessaires sur le contenu du programme proposé ainsi que les modalités d'inscription.